

Arnaques

Le manuel anti-fraude

*Auteurs : Noël Pons,
Valérie Berche*
*Editeur : CNRS Editions,
2009*

Au 19^{ème} siècle, arnaque (ou arnaque) avait plusieurs acceptions : escroquerie, vol, tricherie, ruse et... policier ! De nos jours, l'arnaque est un vol, et plus précisément une fraude ou une escroquerie. L'ouvrage « Arnaques – Le manuel anti-fraude » de Noël Pons et Valérie Berche, nous entraîne dans le monde très complexe, pour ne pas dire très embrouillé, de la fraude en tous genres et des fraudeurs de toute espèce.

L'imagination des fraudeurs étant sans limite, et les moyens dont ils disposent ou se dotent à la hauteur de leurs ambitions, les types de fraudes et les montages auxquels elles donnent lieu sont très divers.

Les auteurs de l'ouvrage présenté ici décortiquent, dans les trois premières parties, les mécanismes, les montages et les mani-

pulations donnant lieu à des fraudes parfois gigantesques, et souvent difficiles à mettre en évidence. La quatrième partie présente des méthodes de lutte contre les fraudes.

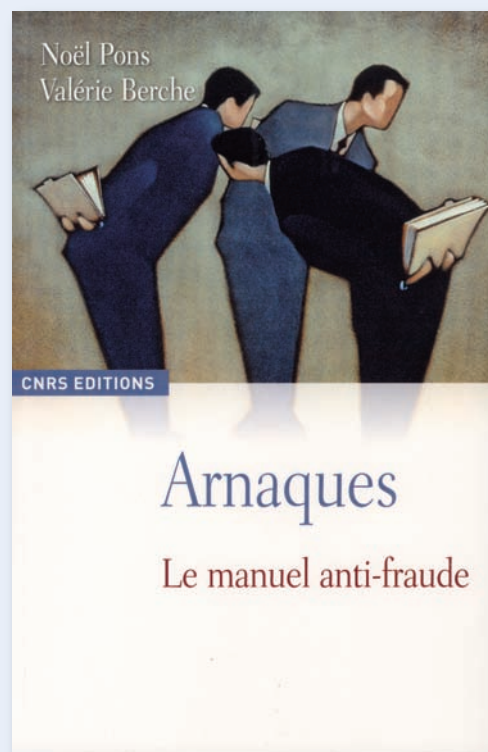
Première partie : les fraudes : un monde complexe. On y apprend, entre autres, que si frauder est un exercice difficile, rechercher, identifier, prévenir la fraude l'est encore bien davantage. Que l'informatique et la comptabilité constituent les supports de la fraude. Qu'internet n'a guère apporté de fraudes nouvelles, mais a contribué à l'amplification et à la propagation de celles qui existent déjà. « L'affaire » des subprimes, si compliquée, fait l'objet d'une analyse remarquable par sa simplicité et sa clarté. Un chapitre est consacré aux instruments de la fraude. Un autre concerne directement les auditeurs et les contrôleurs, et les modalités d'organisation de la lutte. On sait que les

auditeurs ne sont pas censés être des spécialistes de la fraude, mais ils doivent posséder des connaissances suffisantes pour identifier les indices d'une fraude.

Deuxième partie : fraudes et cycles comptables. Cette partie présente le panorama des fraudes récurrentes, les plus connues et les plus utilisées. Fraudes relevées dans le cycle achats : création d'un faux document ; détournement d'un moyen de paiement ; création d'un faux fournisseur ; surfacturation, etc. Montages au sein du cycle ventes : écrémage depuis la caisse ; vols depuis les stocks ; manipulation des factures ; clients fictifs, etc., fraudes sur les salaires. Fraudes de trésorerie.

Troisième partie : les montages complexes. La complexité apparente des

montages est due à la technicité de la comptabilité et au caractère abscons de certaines opérations financières liées. Ce qui rend les montages complexes est le professionnalisme des organisateurs et la crédulité des autres. Manipulation des produits et des comptes d'actif, camouflage des dettes, manipulation des postes à « lissage » (amortissements, provisions, frais de recherche, stocks), sont autant d'éléments annonciateurs de fraude. Montages volontaires organisés, corruptions, blanchiment, sont devenus pour certains un mode de gestion. Le haut niveau de technicité de certains



montages rend la lutte très difficile.

D'où la nécessité d'**une boîte à outils contre les fraudes**, qui fait l'objet de la quatrième partie. Le rôle des dirigeants (leur engagement) dans l'activité de prévention et de recherche des fraudes est primordial.

La prévention la plus efficace, et la plus simple, contre le développement des fraudes internes, est la séparation des fonctions : celui qui ordonne n'est pas celui qui paye. On

découvre tous les jours des fraudes dues à un cumul, sur une seule tête, de tâches incompatibles.

L'informatique, parfois à l'origine de fraudes, est un outil de contrôle précieux, en ce qu'elle fait gagner du temps et assure d'une exhaustivité non garantie par des traitements manuels. La mise en place d'indicateurs de fraudes ou de risques de fraude est très appréciable, et d'ailleurs ne cesse de se développer.

La gestion de la fraude doit être maîtrisée pour ne

pas créer de risques juridiques en empiétant sur les libertés individuelles. La Commission Nationale Informatique et Libertés a fixé un cadre spécifique pour la ligne d'alerte, laquelle n'est acceptable que si elle répond à un intérêt dont la légitimité est bien établie.

La recherche des fraudes requiert une méthode et des analyses rationnelles. Il faut savoir ce que l'on cherche, où on va le chercher et comment on va le chercher.

Cet ouvrage, qui pourrait être aride de par la technicité du sujet, est d'une lecture aisée pour tous les publics. Il permet de comprendre nombre de manipulations frauduleuses dont les médias, quand ils en parlent, le font de façon souvent superficielle. Il sera lu avec le plus grand profit par tous les managers, et bien sûr, au premier chef, par les contrôleurs et les auditeurs, quelle que soit la taille de leur organisation. ■

Le contrôle interne

Pour créer de la valeur

Auteurs : Philippe Noirod, Jacques Walter

Editeur : AFNOR, 2008

Le contrôle interne est un dispositif destiné à maîtriser les risques inhérents à toute activité. Il existe donc une « étroite imbrication entre le contrôle interne et le management des risques ».

L'ouvrage présenté ici n'est pas une énième descrip-

tion du mode d'emploi du contrôle interne, mais il s'appuie sur le contrôle interne pour en faire un levier des divers systèmes de management déployés dans les entreprises.

Une première partie replace l'entreprise dans son milieu, définit ses attentes, ses objectifs, s'interroge sur la raison des difficultés rencontrées, sur

les barrières aux réalisations stratégiques : seulement 10 % des entreprises réalisent leur stratégie. La variété des objectifs, leur dispersion, parfois même leur antinomie, montre des défaillances dans le mode de fonctionnement du système de gestion. En appliquant quelques principes de bon sens, ce système peut apporter de l'unité et de la cohérence dans l'action des entreprises.

On peut déterminer trois composantes de la fonction de pilotage. Le pilotage financier, opéra-

tionnel et stratégique ; le management des risques ; le contrôle interne. Le premier assure la prise de décision à partir d'analyses et d'éléments factuels. Le deuxième met en place des moyens d'anticipation ; il s'appuie sur le contrôle interne et l'audit. Le troisième met en place des dispositifs pour rendre les risques acceptables ; en aucun cas il ne les élimine. Le contrôle interne est une assurance.

La deuxième partie, cœur de l'ouvrage, s'intitule « Comprendre le contrôle interne et le management